

ITINERAIRE DETAILLE

Rando All Mountain – Châtel Bike Festival – samedi 18 juillet & dimanche 19 juillet 2015

PARCOURS Samedi 18 juillet	Horaire prévu	Kms	Territoire de la commune (*)
Exemple : Départ de Thônes RD 909 de Thônes à La Balme de Thuy puis bifurcation RD216 direction Dingy St Clair	14H00 14H05 14H15	0 3 10	Thônes La Balme de Thuy Dingy St Clair
Départ office de tourisme (devant le RD 22) → direction TC de « Super Châtel »	A partir de 8h45	0	Châtel
Sommet TC de « Super Châtel » Direction « La Louennaz » sur chemin « La Louennaz » vers « Col du saix »	9h00 à 9h45 9h15 à 10h00	0 3,6	Châtel
« Col du Saix » passage « au Douert » puis « La ville du Nant »	9h30 à 10h15	7,5	La Chapelle d'Abondance
Traversé de route RD 22 entre « Ville du Nant » et « le Moulin » (présence signaleur 1)	9h40 à 10h55	8,2	La Chapelle d'Abondance
Le Moulin vers la TC de « la Panthiaz »	9h45 à 11h00	9,5	La Chapelle d'Abondance
Montée avec la TéléCabine de « la Panthiaz »	9h55 à 11h00	9,6	La Chapelle d'Abondance
Sortie « TC Panthiaz » vers « Sevant devant » Puis « La Maisonnette » « Bonnatait »	10h10 à 11h15 10h30 à 11h45 10h40 à 12h00	10,5 12,75 14,5	La Chapelle d'Abondance
« Bonnatait » direction « la côte » puis passage sur route communale peu fréquentée direction « sous les saix »	10h45 à 12h05 11h00 à 12h25	15 19	La Chapelle d'Abondance
Traversé de RD 22 (signaleur n°2)	11h00 à 12h25	19,2	La Chapelle d'Abondance
« Sous les Saix » direction « La Panthiaz » (Par les bords de Dranse) Ravitaillement à la Panthiaz	11h00 à 12h45	22,5	La Chapelle d'Abondance

« La Panthiaz » direction « Les Vorres »	11h15 à 13h15	26,5	La Chapelle d'Abondance puis Châtel
Traversée de route D230 direction la Bechigne (Présence signaleur n°3) Puis Châtel village par route communal de « la bêchigne »	11h15 à 13h20 11h20 à 13h30	26,6	Châtel
Châtel Centre – Arrivée - ou possible de prolonger avec « itinéraire en violet sur la carte »	11h30 à 14h45	28	Châtel
Direction TC Super Châtel » Traversée RD 22 (Signaleur avec Ravito)	11h45 à 15h00	28,5	Châtel
Montée avec la « TC Super Châtel »	11h45 à 15h00	28,8	Châtel
Sommet « TC Super Châtel » vers « La Louennaz » puis le « Tenne » Châtel	11h55 à 16h00	28,9 31,7 35	Châtel
Châtel Village	Fin 16h30	35,5	Châtel

PARCOURS Dimanche 19 juillet	Horaire prévu	Kms	Territoire de la commune (*)
Exemple : Départ de Thônes RD 909 de Thônes à La Balme de Thuy puis bifurcation RD216 direction Dingy St Clair	14H00 14H05 14H15	0 3 10	Thônes La Balme de Thuy Dingy St Clair
Départ Navette Bus Châtel Centre vers Pré la joux	7h45 à 8h15	0	Châtel
Départ de « Pré la joux » par « Télésiège de Pierre Longue » puis « Télésiège des Rochassons »	8h15 à 8h45 8h20 à 8h50	0	Châtel
Sommet du « TS des Rochassons » vers « Col Bassachaux » Passage sur D 228 – signaleur n°2	8h30 à 9h00	2	Châtel
« Col de Bassachaux » vers « Les Roulainnes »	8h45 à 9h20	3,5	Montriond
Les Roulainnes vers Les Lindarets	8h50 à 9h30	7	Montriond
Passage route D 228 aux Lindarets	9h à 9h45	7,2	Montriond
TS de Chaux Fleurie	9h15 à 10h00	7,5	Montriond
Sommet « des Rochassons » vers « Plaine Dranse »	9h30 à 10h30	9,5	Châtel
Ravitaillement Plaine Dranse			Châtel
Descente facultative vers Pré la joux	9h40 à 10h40	12	Châtel
TS de Pierre Longue	9h45 à 11h00	12	Châtel
Plaine Dranse (Ravitaillement possible) vers « sous le va »	10h00 à 11h30	16	Châtel
« Sous le va » vers « Vonnex »	10h30 à 12h15	20	Châtel
Vonnex traverser de route RD 22 (signalier n°3)	10h45 à 13h00	21	Châtel
Descente RD 22 pour finir dans centre-ville de Châtel – place de l'église	10h45 à 13h15	21,5	Châtel
Fin randonnée à Châtel Centre	13h30 maximum	22	Châtel

(*) traversée ou dont une partie du territoire est emprunté.